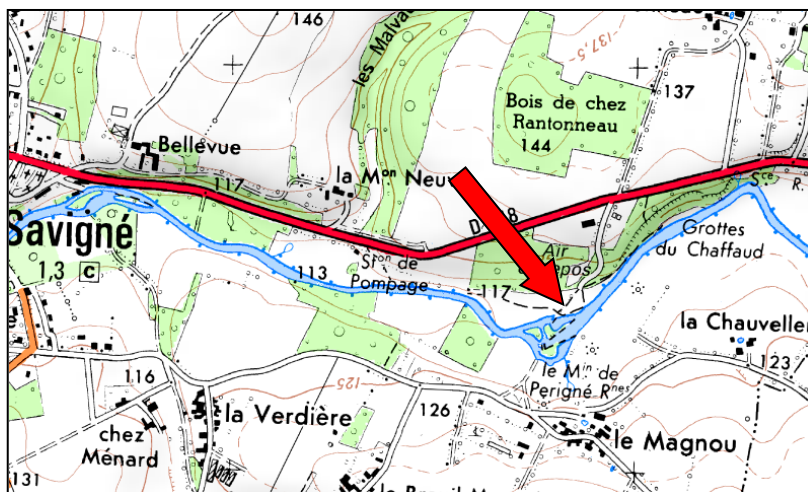


RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LA CHARENTE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VIENNE À SAVIGNÉ (86400)

Présence de 2 ouvrages, équipés chacun d'une vanne à crémaillères, formant 2 bras sur la Charente, à Savigné au lieu-dit Périgné. Des travaux sont donc envisagés sur ce tronçon de cours d'eau, afin de restaurer la continuité écologique et maintenir l'ensemble des usages.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

Période de réalisation et durée des travaux : du 23 août au 29 octobre 2021



Présentation des objectifs :

D'une manière générale l'objectif est de restaurer la continuité écologique, c'est-à-dire :

- restaurer la libre circulation des organismes vivants et le transport sédimentaire,
- restaurer les habitats et améliorer la capacité d'accueil du milieu,
- limiter les problèmes de dégradation de la qualité des eaux et favoriser les capacités auto-épurations du cours d'eau,
- enlever deux obstacles aux écoulements susceptibles d'accumuler les embâcles,
- résoudre les problèmes et les risques inhérents à la gestion des ouvrages,
- maintenir la ligne d'eau initiale,
- restaurer le site (remplacement des passerelles, création d'une île et remise en état des chemins),
- communiquer sur les engagements de la collectivité de tendre vers le Bon Etat Ecologique de la vallée de La Charente et de ses affluents et sensibiliser sur des travaux d'aménagement visant à restaurer la continuité écologique.

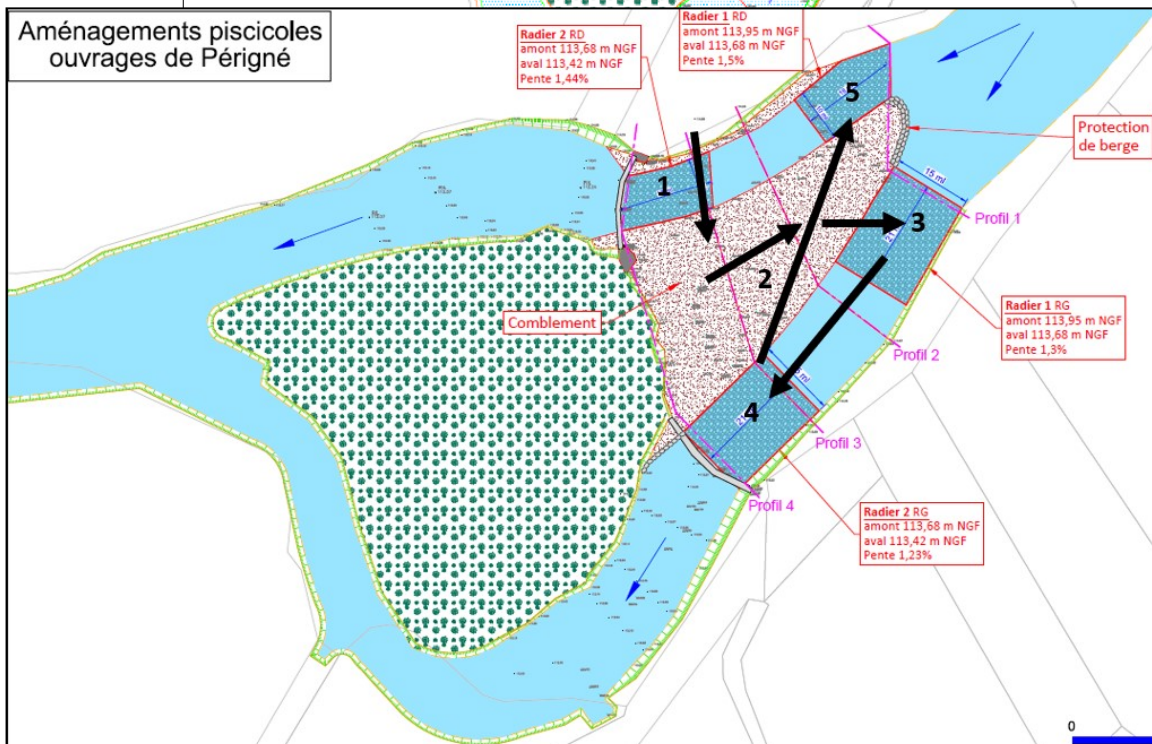
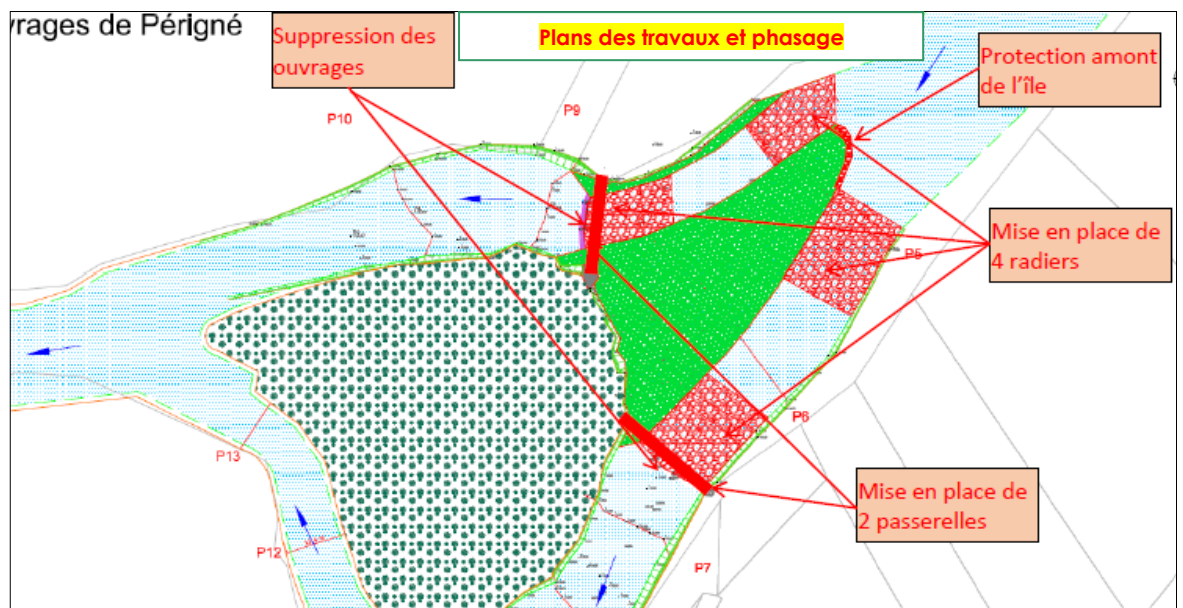


Site et ouvrages avant travaux



Descriptif technique des travaux :

- Ouverture des 2 vannes visant à baisser la ligne d'eau au maximum,
- Elagage et/ou abattage de la ripisylve sur le site,
- Création d'une piste d'accès au chantier et d'une plateforme de stockage des matériaux,
- Création du radier aval, en rive droite, avec pose de 6 buses pour l'écoulement des eaux du fleuve et démolition de l'ouvrage rive droite,
- Création d'une partie de l'île, par comblement, pour accès et création du radier amont rive gauche avec batardeau pour assèchement du bras,
- Création du radier aval rive gauche et démolition du second ouvrage,
- Suppression du batardeau rive gauche pour en récréer un en rive droite avec confortement, par enrochement, de la tête d'île,
- Création du radier amont rive droite et finition du comblement de l'île,
- Retrait des buses et restructuration du radier aval rive droite,
- Retrait du batardeau et mise en eau des 2 bras,
- Pose des 2 passerelles et remise en état du site.



Photos après travaux – Vue amont



Vues aval



Entreprise / Régie : BE SEGI (MO), Merceron TP (travaux) / Agents du SABAC

Descriptif financier et plan de financement :

PLAN DE FINANCEMENT – PERIGNE SAVIGNE			
DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Installation et repli du chantier	14 120.67	Agence de l'Eau Adour Garonne	123 155.00
Travaux préliminaires et préparatoires	20 644.91	Région Nouvelle Aquitaine	20 000.00
Fourniture et mise en œuvre des matériaux	215 887.58	Conseil Départemental de la Vienne	60 000.00
Mission de maîtrise d'œuvre complète	5 220.00	CC Civraisien en Poitou	52 718.16
TOTAL DEPENSES	255 873.16	TOTAL RECETTES	255 873.16

Etat des lieux avant / après :

Avant : Les deux ouvrages du site, transversaux à La Charente et sans utilité, limitaient le transit piscicole et sédimentaire, avec, en amont immédiat des ouvrages, une zone lentique peu profonde due à une forte accumulation sédimentaire.

Après : Rétablissement de la continuité écologique sur un linéaire de 3800m (prochains ouvrages : en aval, Moulin de Savigné, à 1200m et en amont, Moulin des Roches, à 2600m))
Ligne d'eau maintenue, comme initialement, en têtes des radiers amonts.
Diversification des faciès d'écoulement sur la zone d'implantation des 4 radiers.
Réhabilitation du site et des sentiers de randonnée.

Informations sur les aspects administratifs

Rédaction d'un « Porter A Connaissance » (arrêté N°2021/DDT/SEB/475 du 13 juillet 2021)

Informations complémentaires sur la prestation

Scénario d'aménagement validé suite à la réalisation d'une étude hydraulique et entreprise recrutée par appel d'offres.

Suivi mis en place :

Suivi photographique

Commentaires :

Ce projet a été réalisé en concertation et échanges avec les élus de la commune de Savigné et les acteurs locaux (pêcheurs, agriculteurs, kayakistes, ...)
Projet de réhabilitation des chemins de randonnée menant au site, porté par la commune.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Jérôme Mémin – 06 76 21 31 99 – rivieres@civraisienpoitou.fr

Président de la commission « Eaux, assainissement et rivières » : Philippe BELLIN (13^{ème} Vice-Président de la CC du Civraisien en Poitou et Maire de Valence en Poitou)

Délégué communautaire SABAC : Thierry NEEL (Maire d'Asnois)